NOTES TAXINOMIQUES ET ÉCOLOGIQUES SUR DES COMPOSÉES NOUVELLES OU RARES DES ANTILLES FRANÇAISES

(28e Contribution)

par Henri Stehlé
Correspondant du Muséum.

La présente étude constitue la suite normale à la 14e Contribution intitulée « Composées nouvelles ou rares des Antilles françaises » et publiée dans les *Notulae Systematicae* (XV, 1 : 62-77), en décembre 1954. Le même plan et les mêmes principes ont été adoptés ici.

Ayant continué depuis la récolte aux Antilles françaises des végétaux de diverses familles, en collaboration avec Mme H. Stehlé et R. P. Quentin, décédé depuis, nous avons procédé à l'étude du matériel collecté, sa détermination et la comparaison dans les herbiers des Muséums avec les plantes de nos Antilles pour la famille des Synanthérées ou Composées.

Le seul ouvrage qui présente une flore générale des Antilles françaises, est celui de Duss (1), qui date de soixante-cinq ans; il est le résultat d'un travail continu auparavant de plus d'un quart de siècle dans les deux îles de la Martinique et de la Guadeloupe et dans les Dépendances, a été rédigé sur place et publié à Marseille (1896), puis à Mâcon (1897). Il présente des imperfections, surtout dans la famille des Composées (99e famille : 350-376); non seulement par le manque d'une dizaine de genres et d'une ving-vingtaine d'espèces de la flore, mais encore par l'absence de clefs dichotomiques, de références des auteurs et des publications, la brièveté, l'insuffisance ou même l'inexactitude des descriptions et la dénomination sous des noms synonymes des espèces mentionnées. Plusieurs auteurs ont signalé déjà ces lacunes : D. Privault (1), Urban (10), etc... Cela s'explique par l'éloignement, le manque de bibliographie, la dispersion des descriptions d'espèces, car aucune flore n'avait été publiée auparavant, à l'exception d'un Catalogue de Mazé (1882), pour les plantes de la Guadeloupe, très incomplet d'ailleurs. Il a suivi la flore de Grisebach (Fl. Brit. W. I. I., 1864), qui est très imparfaite.

Le R. P. Duss a fait œuvre de pionnier, a récolté un nombre élevé de spécimens, qui ont permis à de nombreux auteurs, parmi lesquels précisément Urban et ses collaborateurs (10), d'apporter une contribution notable à la connaissance de la flore, surtout de 1898 à 1928. Il nous a été donné d'analyser les raisons de ces déficiences qui faisaient souhaiter au R. P. Duss lui-même de reprendre complètement sa flore, ce que son âge

avancé et son sacerdoce ne lui ont pas permis. Sa vie et son œuvre ont été retracées dans notre opuscule qui constitue le tome IV de la nouvelle Flore des Antilles françaises (8*b*).

Cependant, comme c'est la seule flore phanérogamique des Antilles françaises, nous conserverons l'ordre qu'il a adopté pour les genres et les espèces décrites, ainsi que cela a été fait dans notre 14e Contribution. Comme parfois la confusion est grande, tant pour les descriptions, cependant trop brèves, que pour les numéros, nous nous sommes efforcés dans cette révision de dissiper les erreurs, rétablir les binomes corrects, indiquer les références et la synonymie, ainsi que la bibliographie, tant celle antérieure à Duss que celle des nombreux apports dont les monographes nous ont gratifiés depuis la parution de sa flore (notamment ceux cités au 9, *a*, *b*, *c*, *d*, *e* et 10 des références bibliographiques de cette étude). Les nouvelles espèces sont marquées d'une astérisque. Quelques précisions sont données pour les autres relativement à la priorité des noms à adopter en accord avec les règles internationales de la nomenclature botanique, la diversité des noms vernaculaires, pittoresques noms créoles, l'origine, l'écologie, la localisation et l'aire ou la répartition géographique détaillée des espèces dans l'Archipel Caraïbe et tout particulièrement pour les îles de l'arc des Petites Antilles, que nous avons visité et fouillé, avec Mme H. Stehlé, de 1934 à 1961. Les plantes douteuses ou difficiles à identifier ont été envoyées aux spécialistes, notamment à M. P. Wilson, co-auteur de la Botanique de Porto-Rico (avec le Dr. Britton), aujourd'hui décédé et au Dr. H. A. Gleason, alors Curator des herbiers et du Jardin Botanique de New-York, spécialiste des Composées et plus spécialement des Vernoniées (9*a*).

A la Smithsonian Institution, les Docteurs E. Killip, S. F. Blake et Léonard, ont examiné nos récoltes. Ils sont spécialisés dans la flore américano-antillaise ou les Composées. Nous leur exprimons ici notre bien vive gratitude pour l'aide appréciée qu'ils nous ont apportée, surtout en ce qui concerne les espèces nouvelles pour les Antilles françaises et même pour l'Archipel, qui ne figuraient pas dans les flores que nous avons à notre disposition.

Ces dernières ont été citées en référence pour chaque espèce pour les flores antillaises, depuis les Bermudes et les Bahamas (Britton et coll.) jusqu'à Trinidad et Tobago (E. E. Cheesman).

Nous nous sommes aussi référés souvent à la Botanique de Porto-Rico et Iles Vierges, de Britton et Wilson, bien que ces auteurs ne suivent pas toujours les règles de la Nomenclature botanique, mais le Code américain Britton-Coville, en raison surtout de l'affinité qu'offre la flore de cette Ile, la plus petite et la plus méridionale des Grandes Antilles, avec celle des Antilles françaises, qui sont les plus grandes îles de l'Archipel des Petites Antilles (exception faite de Trinidad qui géographiquement et botaniquement est Sud-Américaine) et dont des extensions nordiques existent non loin de Porto-Rico, grâce aux dépendances lointaines de la Guadeloupe : Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

Afin de mieux définir le biotope de chaque espèce, l'écologie a été

précisée d'après l'observation des milieux et des microclimats les plus différents et le maximum d'échantillons récoltés dans chaque île, avec l'indication des espèces en association, stade ou colonisation, chaque fois que cela a été possible. Les numéros d'herbier ont été mentionnés et le nom du Muséum ou de l'herbarium où ils ont été déposés, surtout lorsque des numéros ont été employés parfois (aussi par nous-même) pour des plantes différentes, du fait qu'il existe plusieurs herbiers divers de nos collections.

Enfin, en terminant cette brève introduction, nous tenons à adresser notre gratitude au professeur A. AUBRÉVILLE, qui a bien voulu nous donner des précisions taxinomiques au sujet de certaines espèces critiques des genres *Vernonia* et *Eupatorium* et accepter de faire paraître cette étude dans *Adansonia*, en continuation à la 14e Contribution, ainsi que l'avaient accepté le professeur H. HUMBERT et son assistant M. J. ARÈNES à la mémoire duquel nous dédions un pieux souvenir.

∴

Vernonia icosantha DC.

C'est l'espèce rapportée par DUSS (Fl. : 351) à *V. arborescens* SW., qui est en fait une espèce endémique de la Jamaïque, en accord avec GLEASON, North Americ Fl. XXXIII : 62 (1922), MOORE in Fawc. et RENDLE, Fl. Jam. VII : 157 (1936) et CHEESMAN, Fl. Trin. Tob. II, 2 : 58 (1940).

Duss indique, *V. icosantha* DC. comme synonyme, avec pour la Guadeloupe, son nº 2812, et pour la Martinique ses nºs 303, 304, 305 et 984. Elle est, en effet, plus abondante dans cette dernière île. Toutefois, il nous est possible de préciser son écologie et compléter les localisations en Guadeloupe. Par ailleurs, elle existe aussi sur le littoral de la Désirade, île pour laquelle elle n'a pas encore été signalée.

Guadeloupe: H. et M. STEHLÉ 80 (NY. et P.), Lamentin, Morne de la Boucan, alt. 100 m; 605 (W.), bois dégradés, Houëlmont, alt. 350 m.

Désirade: H. et M. STEHLÉ 289 (NY. et P.), littoral psammophile, près du Bourg, alt. 0-5 m.

Martinique: CRUEGER (ex EKMAN) H. et M. STEHLÉ 1012 (W. et P.), plateau de Didier et taillis du Lamentin, alt. 20-125 m; 2223 (NY. et P.), laves dioritiques et secteur xéro-héliophile, le Prêcheur, alt. 30 m.

Noms vernaculaires : Tabac à jacot bâtard (Guad.); casser-coutelas, grande violette (Mart.).

Ecologie : Espèce plastique édaphiquement, de forêts en régression. Alt. 0-400 m.

Répart. géogr. : Endémique des Iles Caraïbes : Sainte-Lucie et Saint-Vincent (fide GLEASON, North Amér. Fl. XXXIII : 62, 1922), outre les Antilles françaises.

Vernonia albicaulis Pers.

Réf. : PERS. Syn. II : 404 (1807); P. DC. Prodr. V, 49; GLEASON, Rev. North Americ. Vern., Bull. NY. Bot. Gard. : 186 (1906); EKMAN, West Ind. Vern., Ark. Bot. XIII, 47 (1914).

Cette espèce est celle décrite par Duss (Fl. : 351) sous le nom de *V. punctata* Sw., Wilkstr. Guadel. : 72 (1827), synonyme postérieur usité par Grisebach, Fl. B. W. I. : 353. Mais le nom synonyme le plus courant dans les flores antillaises est *V. longifolia* Pers. Syn. II : 404 (1807), employé notamment par Urban (Symb. Ant. I : 456, 1898) et par Gleason (loc. cit.). Ekman a montré en 1914 l'identité des deux espèces, le binome de *V. albicaulis* Pers. ayant priorité. Urban, Flor. Doming., Symb. Ant. VIII : 705 (1921), l'a adopté également, se ralliant à l'opinion d'Ekman, les spécimens examinés des Grandes Antilles et ceux des Petites étant de cette même espèce, y compris la var. *Vahliana* Urban, qu'il avait décrite en 1898.

Les échantillons des Antilles françaises cités sous ce binome, mais sans localisation, par Urban, sont pour la Guadeloupe : Bertero, Duss 2489, et pour la Martinique : Duss 302. Dans sa Flore (Duss : 351) mentionne son n° 2487. Nous pouvons ajouter nos récoltes de l'espèce et préciser l'écologie comme suit :

Guadeloupe: H. et M. Stehlé 82 (W. et P.), mornes basaltiques du Houélmont, lisière de forêt dégradée; 403 et 403 *bis* (P. seul), Houelmont, Bisdary, alt. 250-500 m; 1404 (NY.), Pointe des Châteaux; 2530 (W. et P.), Sainte-Rose à Deshayes, taillis dégradés, alt. 25 m; 2730, Deshayes, limite forêt et cultures, alt. 20 m; 6591 (W. et P.), forêt dégradée à *Eupatorium celtidifolium* L. (n° 6590) et *Cordia sulcata* DC. (n° 6592), alt. 120 m.

Désirade: H. et M. Stehlé et Quentin 5788 (herb. Harv. et P.), Ravine Gybèle, alt. 25 m.

Martinique: H. et M. Stehlé 6845 (W. et P.), Trois Iles, alt. 180 m.

Noms vernaculaires : Tabac à jacot, marguerite blanche, grande violette.

Écologie : Espèce des fourrés et des bois en régression, lisières agro-sylvicoles, alt. 0-500 m.

Répart. géogr. : Endémique antillaise : Saint-Domingue, Porto-Rico, Sainte-Croix, Saint-Jean, Saint-Martin, Saint-Barthélémy, Saba, Saint-Eustache, Saint-Kitts, Antigue, Montserrat, Guadeloupe, Désirade, Dominique, Martinique, Sainte-Lucie et Saint-Vincent.

Centratherum muticum (H. B. et K.) Less.

Réf. : Griseb. Fl. Brit. W. I. : 354 (1861); Gleason, Bull. NY. Bot. Gard. IV : 158 (1906).

Espèce brièvement mais exactement décrite par Duss (Fl. : 352) avec ses fleurons pourpre-foncé, sous son binome exact, le n° 2526 pour la Guadeloupe et le n° 1734 pour la Martinique, en l'indiquant comme originaire de Trinidad. Son introduction de Trinidad aux Antilles françaises est probable et se place à la fin du siècle dernier, mais son aire d'origine couvre, en fait, le Mexique, l'Amérique Gentrale et aussi l'Amérique du Sud, ainsi que le précise Cheesman, Flor. Trin. Tob. II, 2 : 56 (1940).

Guadeloupe: H. et M. Stehlé 437 (P.), environs de Basse-Terre naturalisée, alt. 0-300 m.

Noms vernaculaires : Grande centaurée, grande violette (Guad.) grande marguerite, verveine couchée (Mart.).

Centratherum violaceum (Shrank) Gleason.

Réf. : Gleason, Bull. NY. Bot. Gard. IV : 158 (1906).

Espèce à fleurons violacés non indiquée par Duss ni par les autres auteurs des flores antillaises, et qui, cependant, est naturalisée à la Martinique autant que le *C. muticum* Less, lequel est décrit par Duss à ce titre, mais non par Urban ni par Britton et Wilson pour les Petites ou Grandes Antilles. L'identification de nos spécimens martiniquais a été faite par H. A. Gleason.

Martinique: H. et M. Stehlé et R. Rose-Rosette 4593 (herb. Stehlé, W. et P.), Ravine Vilaine, alt. 220 m; 4698, naturalisée dans les jardins de Ravine Vilaine, près de Fort-de-France, alt. 300 m.

Eupatorium macrophyllum L.

Réf.: L. Spec. Plant. II, ed. II : 1175 (1763); Baker, Mart. Flor. Bras. VI, 2 : 345, tabl. 92; Urban, Symb. Ant. Fl. Port. IV : 622 (1911); Cheesman, Fl. Trin. Tob. II, 2 : 69 (1940).

Syn. : *Hebeclinum macrophyllum* DC. Prodr. V : 136 (1836); Grisch. Fl. : 356; Bello, Ap. I, 283 : 421; Krug, Icon. t. 244; Stahl, Est. V : 109; Britt. et Wils. Bot. Porto-Rico, VI : 287 (1925); Duss, Fl. 353-354, avec son n° 2516 pour la Guadeloupe et son n° 309 pour la Martinique. Il cite aussi comme synonymes *E. populifolium* Mart. et *Ageratum cooruleum* Sieb., qui sont à exclure.

Le genre *Hebeclinum* DC. Prodr. V, 136 (1836), groupant quelques espèces d'Amérique tropicale dont celle-ci, antillo-américaine, est typique, a été différencié du grand genre *Eupatorium* L., par son réceptacle pileux au lieu de glabre. Il n'a pas paru à différents systématiciens des Synanthérées américaines, tels que Baker, ou des monographes antillais, comme Urban et Cheesman, que ce genre doive être retenu. Il se fond en effet dans le vaste genre *Eupatorium* où Linné avait placé cette espèce et qui, à notre sens constitue une entité générique naturelle. Il en est de même d'ailleurs des genres *Osmia* Sch. Bip. et *Critonia* (P. Br.) Ludwig, à retenir comme sections du genre *Eupatorium.*

L'écologie dans l'archipel Caraïbe peut être indiquée comme suit :

Guadeloupe: H. et M. Stehlé 365 *bis* (P. seulement), avec le R. P. L. Quentin, abords de l'Évêché, Rivière aux Herbes, alt. 5-600 m.

Martinique: H. et M. Stehlé 4723 (W. et P.), Préfontaine, collines boisées aux abords du jardin, alt. 120 m.

Noms vernaculaires : Grande guimauve, amourette, guimauve (Guad.), herbe à chat (Mart.).

Écologie : Duss (Fl. : 354) indique seulement pour les deux îles « répandu sans être abondant nulle part ». Il s'agit en fait d'une élective des versants de collines et des forêts secondaires ou en voie de régression. Alt. 0-625 m.

Répart. géogr. : Grandes et Petites Antilles; Amérique tropicale, depuis le Mexique jusqu'au Paraguay.

Eupatorium integrifolium Bertero.

Cette espèce, rapportée à l'autorité de WILLDENOW selon DUSS (Fl. : 355) ne figure dans aucune flore antillaise : URBAN, BRITTON et WILSON, FAYCETT et RENDLE, CHEESMAN, etc..., à la famille des Synanthérées, Compositées, etc... DUSS l'indique pour la Guadeloupe et non pour la Martinique. Sa description est brève mais permet la reconnaissance de la plante. Les échantillons suivants nous ont été confirmés dans cette espèce, ce qui nous permet d'en préciser l'écologie.

Guadeloupe: H. et M. STEHLÉ 494 (NY. et P.), littoral madréporique du Gosier, alt. 0-10 m.; 2516, falaises de l'Anse-Bertrand, littoral calcaire, alt. 25 m.

Désirade: H. et M. STEHLÉ 1995 (W. et P.), falaises madréporiques et sables, abondante, alt. 0-10 m.

Noms vernaculaires : Violette bord de mer, fleurit-Noël bâtard.

Écologie : Psammophile et récifale très localisée : élective des corallinées récentes ou sables littoraux, éléments détritiques coquilliers ou sous-marins exondés; xéro-héliophile. Alt. -25 m.

Eupatorium iresinoides (H. B. et K.) Spreng.

Réf. : GRISEB. Fl. B. W. I. : 360 (1861); ROBINSON, Contrib. Gray Herb. 55 : 285; DUSS, Fl. : 355-356; CHEESMAN, Fl. Trin. Tob. II, 2 : 67 (1940).

A l'échantillon martiniquais de DUSS n° 577, de Rivière Pilote, seule localisation citée pour les Antilles françaises, nous pouvons ajouter :

Martinique: H. et M. STEHLÉ 4585 (W. et P.), Prêcheur, Rivière Blanche, ponces et dépôts de nuages denses de la Pelée, près l'emplacement de Philomène (village englouti en 1902), alt. 70 m. Rare.

Écologie : Colonisatrice des coulées de laves dioritiques, en retrait des rideaux de raisiniers des bords de mer : *Coccoloba uvifera* L. (n° 4584). Alt. 0-60 m.

Répart. géogr. : Espèce caribéo-américaine, ayant pour limite septentrionale insulaire la Martinique, Saint-Vincent et Trinidad. Sur le Continent : Panama et Vénézuéla.

Eupatorium macranthum Sw.

Syn. : *Osmia macrantha* Sch. Bip.

BRITTON et WILSON, Bot P. R. et Virg. Isl., VI : 289 (1925), précisent qu'il s'agit d'une espèce des Petites Antilles, mentionnée autrefois par KREBS pour Saint-Thomas (Iles Vierges), apparemment par erreur. Elle n'est pas citée par DUSS, ni dans les diverses Flores Antillaises, et nous ne l'avons pas collectée.

Eupatorium Magdalenae Stehlé, nom. nov.

Syn. : *Critonia macropoda* DC. Prodr. V : 140 (1836); Duss, Fl. Ph. Ant. fr. : 357 (1896). *Eupatorium macropodum* Urban, Symb. Ant. I : 460, in Obs. (1899), nec Baker, in Mart. Flor. Brasil. II : 279 (1884).

Bien qu'Urban, en observation faite à propos d'*E. inaequidens* Urb. (n. sp. *Critonia*), fasse la combinaison précitée (p. 460) avec une erreur d'impression : *E. macropus* Urb., il précise bien entre paranthèses : nec Bak., lequel en effet, in Mart., avait décrit un *E. macropodum* pour le Brésil et les Guyanes, bien distinct de l'espèce d'Urban. Il s'agit donc d'une simple variante orthographique de même nom, qui doit être traitée comme un homonyme (Règles Inter. Nom. Bot., art. 61 de la section 12, et art. 70 de la section 13, Iéna, 1935).

Comme cet auteur effectuait le transfert á *Eupatorium* d'un *Critonia*, il estimait, ainsi qu'il l'a fait d'ailleurs pour d'autres espèces, que la combinaison nouvelle *E. macropodum* (D. C.) Urb., du *Critonia macropoda* DC., de 1836, invalidait l'*E. macropoda* Bak. postérieur (et distinct), de 1884. Or, les Règles Internationales de la Nomenclature botanique ne laissent place à aucun doute à cet égard; c'est le nom de Baker qui est valable et désigne l'espèce du Continent, car il est le premier nommé dans le genre *Eupatorium;* celui d'Urban, devenant un nom illégitime et devant être rejeté. Les Régles édictées par les divers congrès et rédigées par J. Briquet en 1935 précisent, en effet, en leur article 61 de la section 12 (p. 46) que : « Un nom est illégitime et doit être rejeté lorsqu'il est l'homonyme d'un nom antérieur valablement publié pour un groupe du même rang hiérarchique, mais fondé sur un type différent. »

Par contre, Urban a raison, à notre sens, de considérer que le genre *Critonia* (P. Br.) Ludwig, Def. Gen. 157 (1760), retenu par De Candolle, Prodr. V : 140 (1836) et par Duss, Fl. Ph. Ant. fr. : 357 (1896) et par Britton et Wilson, Bot. P. R. et Virg. Isl. VI (1760), doit être fondu dans le grand genre *Eupatorium* L., Spec. Pl. 836 (1753). Le genre *Critonia* est antillais; il a d'ailleurs pour type *E. Dalea*, L., de la Jamaïque; les quelques espèces qu'il comprend sont très affines et ne constituent qu'une section *Critonia* du genre *Eupatorium*. C'est ce que Bentham et Hoffmann ont montré, optimo jure, selon Urban.

L'espèce martiniquaise est très proche de *E. Dalea* L. et *E. parviflorum* Sw., de Jamaïque, de *E. pseudodalea* (DC.) Urb. et *E. imbricatum* (Griseb.) Urb., de Cuba, et surtout de *E. portoricense* Urb. (*Critonia portoricense* Britt. et Wils) de Porto Rico, et d'*E. Dussii* Urb., de la Guadeloupe (*Critonia parviflora* DC. in Duss, 357), que nous avons précisé dans notre 14e contribution, in Not. Syst. t. XV, 1 : 69 (1954). Cette espèce est bien connue, elle ne nécessite donc pas une description nouvelle, mais par contre un changement de nom s'avère indispensable, d'où le binome nouveau proposé : *Eupatorium Magdalenae*, en l'honneur de Madeleine Stehlé qui collecta pendant vingt-huit ans de nombreux échantillons aux Antilles françaises et tout particulièrement à la Martinique.

Type : Duss 194, rare, hauteurs du Prêcheur, vallée de la Rivière Claire au champ Flore, no 298. Sieber 184, indiqué de Trinidad, mais

plutôt de la Martinique également; ce qui est aussi l'avis de CHEESMAN, Fl. Trin. et Tob. II, pp. 2 : 70 (1940).

Elephantopus mollis H. B. et K.

Réf. : HOOKER, BENTHAM et KUNTH : Nov. Gen. IV : 26 (1820); BRITT et WILS. Bot. PR. et Virg. Isl. VI : 284-285 (1925); STEHLÉ, Not. Syst. Paris, XV, 1 : 68 (1954).

Guadeloupe: H. et M. STEHLÉ 620, Sous-le-Vent; 7930, Vermou, Barbotteau talus humides et humifiés, alt. 380 m.

Répert. géogr. : espèce américano-antillaise rudérale, sauf les Bahamas. Nouvelle pour les Antilles françaises.

Ambrosia paniculata L. Cl. Rich. var. **cumanensis** (H. B. et K.) O. E. Schulz.

Réf. : L. CL. RICH. Mich. Flor. Bor. Amor. II : 183 (1803); O. E. SCHULZ, Urb Symb. Ant. VII : 84-88 (1911). WILLD. Spec. Plant. IV : 376; SPRENG. Syst. Veget. III : 851; DC. Prodr.
V : 527, en ce qui concerne l'espèce.

Syn. : *Ambrosia cumanensis* H. B. et K. Nov. gen. et spec. IV : 216 (1818); CHEESMAN, Fl. Trin. Tob. II, 2 : 85 (1940); *A. artemisiifolia* DC. Prodr. V : 526 (1836); GRISEB. Cal. 154, m 106; DUSS, Fl. Ant. fr. : 365, non LINNÉ; *A. peruviana* DC. non Willd., en ce qui concerne la variété.

Plante confondue avec l'*A. artemisiifolia* L. en raison de la description de DE CANDOLLE.

Guadeloupe: DUSS 2511, savanes sèches de Gourbeyre (Dolé) et Vieux-Fort; H. et M. STEHLÉ 941 (W. et P.), savanes xérophiles du littoral calcaire et madréporique de la Grande-Terre, Le Moule, alt. 0-10 m rare.

Martinique: SIEBER 214, ex O. .E SCHULZE (loc. cit. 87); DUSS 218 (Fl. : 365); 928 (ex O. E. SCHULZE : 87), Sainte-Anne, Vauclin, Ducos.

Noms vernaculaires : Absinthe marron, absinthe anglaise, ambroisie.

Écologie : Xéro-héliophile, psammophile ou élective des récifs coralliens, cultivée parfois en altitude (Gourbeyre) pour son utilisation comme simple en raison de ses propriétés fébrifuges.

Répart. géogr. : Antilles, de Cuba à Aruba et Amérique tropicale, du Mexique à l'Équateur et au Vénézuéla.

Arthemisia absinthium L. et **A. vulgaris** L.

Ces deux « absinthes » bien connues, sont indiquées comme cultivées aux Antilles-françaises par DUSS (Fl. : 376). Il cite son nº 1737 pour l'*A. vulgaris* L. La tendance à la naturalisation de cette espèce à la Martinique, s'échappant des jardins en altitude, est à signaler ici. Nous pouvons indiquer ici à cet égard la récolte suivante :

Martinique: H. et M. STEHLÉ 7137 (W. et P.), talus humifères, près du Bourg du Morne Vert échappée de jardins, alt. 450 m.

Zinnia multiflora L.

Réf. : L. Spec. Plant. ed. II : 1269 (1763); Lam. III. t. 585, fig. inf.; DC. Prodr.

V : 535; Duss. Fl. : 365; Rob. et Grenn. Proc. Amer. Acad. : 19; Urb. Symb. Ant. IV : 633.

Syn. : *Crassina multiflora* Kuntze, Rev. Gen. Fl. : 331 (1891); Britton et Wilson, Bot. PR. VI : 302-303 (1925).

Duss (Fl. : 365) ne consacre que deux lignes à la description de cette espèce autochtone de la Désirade, qui est par ailleurs cultivée à la Guadeloupe, en Grande-Terre et en Martinique. Son indigénat désiradien est confirmé non seulement par son nº 2817, récolté avant 1896 et noté à juste titre comme « trouvé à l'état sauvage sur plusieurs mornes calcaires de la Désirade », mais encore par le suivant, plus de quarante ans après.

Désirade: H. et M. Stehlé 441 (W.et P.), Morne Schmidt, collines calcaires de l'île, autochtone (non naturalisé), alt. 10-200 m.

Noms vernaculaires : Brésine, marguerite rouge, zinnia sauvage.

Espèce antillo-américaine, de la Floride, du Texas, et des Bahamas à la Bolivie. Elle ne semble indigène des Petites Antilles qu'à Saint-Thomas (Britt. et Wils.), Saint-Jean (Eggers) et la Désirade (Duss, Stehlé).

Zinnia elegans Jacq.

Réf. : Jacq. Coll. 111 : 152 (1789); DC. Prodr. V : 536; Griseb. Fl. : 370; Duss, Fl. : 365; Robins et Greem. loc. cit. : 18; Urb. Symb. Ant. IV : 632.

Syn. *Crassina elegans* Kuntze, Rev. Gen. Fl. : 331 (1891); Britton et Wilson, Bot. P. R. VI : 302 (1925).

La tendance à la naturalisation est signalée par Duss pour la Martinique et l'on doit y ajouter la Guadeloupe, comme la plupart des Antilles, de Cuba à Saint-Vincent et à la Barbade. Sa patrie est le Mexique.

Eclipta alba (L.) Hassk.

Réf. : Hassk. Pl. Jav. Rar. : 528 (1848); Griseb. Fl. B. W. I : 370; O. Kuntze, Rev. I : 334; Urb. Symb. Ant. VII : 633-634 (1911).

Duss, Fl. 366, lui consacre six lignes en référant le binome à Linné mais ainsi que l'indique Urban (1911), c'est *Verbesina alba* L., qui est le binome de Linné pour cette espèce : Spec. I, ed. 2 : 902 (1753). Les synonymes les plus fréquents sont : *Eclipta punctata* L. et *E. erecta* L., Mant. II : 286 (1771). Hassk. indique deux variétés : var. *erecta* (L.) Hassk. et var. *Zippeliana* Hassk. non retenues. Britton et Wilson, Bot. PR. VI : 303, adoptent pour cette espèce *Verbesina alba* L. Sp. PL : 902 (1753), la conception générique de *Verbesina* des auteurs antillais étant bien différente : *Eclipta* L. (1711) devient *Verbesina* L. (1753) pour Britton et Wilson, et le genre *Verbesina* des auteurs (Urban, etc...) devient pour eux *Tepion* Adans. (1763), mais les botanistes américains n'ont pas été suivis.

Guadeloupe: H. et M. Stehlé 142 (P. et herb. pers.) fossés humides de littoral sec, Bouillante, bordure de mangrove, etc..., alt. 0-700 m.

Écologie : Commune, ubiquiste, ainsi que l'indique Duss, abondante dans toute la Guadeloupe et les Dépendances. Ecologiquement, c'est une hélophyte des canaux, ruisseaux, champs non drainés, hydrargiles compactes, etc... Alt. 0-800 m.

Borrichia arborescens (L.) P. DC.

Réf. : P. DC. Prodr. V : 489 (1896); Urb. Symb. Ant. IV, 634 (1911).
Syn. : *Buphtalmum arborescens* L. Syst. ed. 10 : 1227 (1759) : *Borrichia argentea* DC. Prodr. V : 489 (1836); *B. glabra* Small, Fl. S. E. US. : 1263, 1360 (1903).

Au seul échantillon collectif de Duss, nº 2819, cité (Fl. : 366) pour plusieurs localisations et les diverses îles (sauf Martinique et les Saintes), ajouter :

Guadeloupe: H. et M. Stehlé 7902 (herb. pers.), Pointe des Châteaux, falaises madréporiques et sables dérivés de corallinées récentes, alt. 10 m.

Marie-Galante: H. et M. Stehlé 196 (W. et P.), Mornes de Capesterre, collines calcaires et littoral madréporique, alt. 0-100 m.

Les Saintes: H. et M. Stehlé 1732 (NY. et P.), Terre de Haut, littoral sableux, alt. 0-50 m.

Répart. géogr. : Espèce antillo-mexicaine, des Bermudes aux Saintes; Grandes Antilles et Yucatan.

Wedelia trilobata (L.) Hitchc.

Réf. : Hitchc. Ann. Rep. Mo. Bot. Gard. IV : 99 (1893).
Syn. : *Silphium trilobatum* L. Syst. X, ed. II : 1233 (1759); *Verbesina tridentata* Spreng. Syst. Veg. III : 577 (1826), type Martinique, in Sch. Bip. Herb. sans n. ni date.

Le binome d'Hitchuock, établi sur celui de Linné, qui est de 1579, doit-être retenu à la place de celui indiqué par Duss (Fl. p. 366) pour cette espèce; *W. carnosa* Rich. in Pers. Syn. II : 490, qui est de 1807. Ce dernier nom, qui doit céder le pas, pour raison de priorité, à celui d'Hitchcock, est très usité dans les flores antillaises et américaines (par Grisebach, Stahl, etc...), à cause de la publication par De Candolle : Prodr. V : 538. La typification en a été donnée en détail par S. F. Blake, Contrib. U. S. Nat. Herb. 26, 5 : 251, Wash. (1930).

Guadeloupe: H. et M. Stehlé 141 et 141 *bis* (P. et herb. pers.), savanes herbacées, pelouses humides, de Gourbeyre à Saint-Claude, alt. 0-700 m.

Noms vernaculaires : Herbe soleil, patte à canard, herbe à couresse, petite marguerite jaune, herbe soleil, herbe à femme, etc... Très usitée comme alexitère et contre les morsures de trigonocephale à la Martinique.

Écologie : Praticole et postculturale très commune, élective des savanes graminoïdes hygrophytiques ou même inondées, peuplements pur à basse altitude.

Répart. géogr. : Espèce très répandue depuis la Floride à la Colombie et des Bahamas à Trinidad.

Wedelia Jacquinii L. Cl. Rich.

Réf. : L. Cl. Rich. in Pers. Syn. Plant. II : 490 (1807), excl. syn. Jacq.; O. E. Schulz, Urb. Symb. Ant. VII : 100 (1911).
Syn. : *Buphtalmum helianthoides* West, Ste-Croix: 303 (1793), non L.; *B. asperrimum* Spreng. Neue Entdeck. II : 140 (1821); *W. calycina* Spreng (1826), non L. Cl. Rich.; *W. ambigua* DC. (1836).

La révision de cette espèce collective a été faite par O. E. Schulz en 1911, sous le titre « species collectiva » (Symb. Ant. VII : 100-105) où il distingue six variétés et trois formes pour les Antilles, en plus de l'espèce elle-même. Mais, celle-ci, dans sa variété et sa forme typiques, n'a pas été désignée en conformité avec les règles de la nomenclature internationale. Comme elle se trouve aux Antilles françaises, nous rétablirons ici cette lacune, avec sa diagnose comparative et en accord avec les descriptions de Schulz. De plus, elles méritent d'être élevées respectivement aux rangs de sous-espèces pour les variétés et de variétés pour les formes. Plusieurs auteurs, tels que Britton et Wilson, Bot. P. R. VI : 306 (1925-30) et E. E. Cheesman, Fl. Trin. Tob. II, 2; 89 (1940), ont même donné à certaines de ces variétés de Schultze, le rang d'espèces.

Il nous paraît préférable de les conserver dans l'état actuel comme sous-espèces de la manière suivante :

Subspec. **Jacquinii** nom. nov.

Suffrutex vel frutex, 1 m - 3 m alt., ramuli erecto-patentes, teretes, inferne glabri. Folia petiolis prorata brevibus 20-3 mm longis hispidis, oblongo-elliptica ovata vel folia anguste lanceolata, ad apicem acuminata, basi rotundata vel acutiuscula, margine remote serrulata subtus pilis mollioribus subtomentosa, vetusta nitentia. Involucrum 4-5-phyllum : squamae omnino foliaceae, virides, oblongo-ovatae, acutae, utrinque hispidae, manifeste nervosae, 6-12 mm longae. Flores radii 10-15, ligulati, 1,6-2 cm longi, feminei, fortiles, lutea tubus 3 mm longus. Flores disci 33-55, 7,5 mm longi, hermaphroditi flavi. *Typus :* Sieber 201, Martinique, Morne Rouge.

A cette sous-espèce doivent être rattachées deux variétés : l'une correspondant à la sous-espèce typique et l'autre, « ad hanc *f. angustifolia* O. E. Schulz ». Il n'a décrit ni nommé la forme typique, comparativement à cette dernière, ainsi que le prévoient les règles. Cela nous conduit aux dénominations suivantes :

Var. **Jacquinii** sensu stricto.

Folia oblongo-ovata, oblongo-elliptica, ovata ad apicem acuminata; basi rotundata, flores 1,8-2 cm longi, feminei fertiles. *Typus :* Sieber 201, Martinique, Morne Rouge.

Réf. : *Wedelia Jacquini* L. Cl. Rich. (1807); Spreng. *Syst. Vegel.* III : 580 (excl. syn.); Cassini, Dict. Sciences Nat. XL, VI : 409; O. E. Schulz, Urb. Symb. Ant. IV : 635 (1911).

Les synonymes sont ceux cités pour l'espèce ci-dessus dans sa subspec. *genuina*. Duss, Fl. : 367, a suivi Sprengel, loc. cit., dans la dénomination de cette espèce sous le nom de *Wedelia frutescens* Jacquin, mais O. E. Schulz précise à juste raison : *W. frutescens* (Duss) Spreng, non Jacq.

La variété typique de cette sous-espèce est antillaise et couvre Porto-Rico, Sainte-Croix, Antigue, Guadeloupe, Dominique et Martinique. Les échantillons qui se rapportent aux Antilles françaises sont les suivants :

Guadeloupe: RICHARD (ex SCHULZE); BERTERO, DUSS (ex SCHULZE, mais non cité par DUSS qui précise : Je ne l'ai pas vu à la Guadeloupe F; p. 367).

Martinique: PLEE; SIEBER 201, Morne Rouge; HAHN 166 ex parte, champ flore; DUSS 318, Carbet, Case-Pilote, Prêcheur, Grand-Rivière (Fl. p. 367, sous le nom erroné de *W. frutescens* Jacq.); H. et M. STEHLÉ 6253 (herb. W. et P.), Péninsule de la Caravelle, forêt littoral sur marbres, alt. 20 m; 6557, Caravelle, alt. 120 m; 6967, Tartane à la Caravelle, alt. 25 m; 7128, littoral sec, Caravelle, alt. 0-20 m.

Noms vernaculaires : Fleur soleil, herbe à vache.

Var. **angustifolia** (O. E. Schulz) stat. nov.

Folia anguste lanceolata, ad apicem acutata, basi acutiuscula, flores 1,5 1,8 cm longi, feminei fertiles. ***Typus:*** **DUCHASSAING, (s. n.), Guadeloupe, *in aridis juxta vias.***

Syn. : *Wedelia buphtalmoides* Griseb. Kar. 235 : 790 (1857); *W. Jacquini* L. Cl. Rich. forma *angustifolia* O. E. Schulz, Urban Symb. Ant. VII : 102 (1911).

Guadeloupe: H. et M. STEHLÉ 5613 (W. et P.), littoral sec et calcaire de Sainte-Anne, alt. 20 m.

Ilot de la Petite-Terre (Ilot des Ours Marins, entre la Grande Terre et la Désirade) : H. et M. STEHLÉ 7113 (W. et P.) en association littorale avec *Lantana aculeata* L. (n° 7114), *Croton astroites* Dryand. (n° 7116) et *Guilandina divergens* Urban (7119) en embuissonnement éolien xérophytique, alt. 0-15 m.

Nom vernaculaire : Fleur soleil.

Variété endémique de la Guadeloupe et de l'Ilôt de le Petite-Terre.

Subspec. **calycina** (L. Cl. Rich.) stat. nov.

Ramuli petiolique pilis brevioribus 0,5-1 mm longis dense hispidi. Folia valdo serrulata aut serrata, subtus scabriuscula. Involucri squamae 10-12 mm longae, acuminatae, exteriores paleas superantes. ***Typus:*** **DUSS 2525, Marie-Galante.**

Syn. : *W. calycina* L. Cl. Rich. in Pers. Syn. Plant. II : 490 (1807); Wikstr. Guad. : 73; LESSING, Syn. Comp. : 222 (excl. syn. Kunth); GRISEB. Fl. Br. W. I. : 372 (1861); BRITTON et WILSON, Bot. PR. VI, 306 (1925-30).

W. Jacquini L. Cl. Rich. var. *calycina* (L. Cl. Rich.) O. E. Schulz, Urb. Symb. Ant. VII : 102 (1911); *Polymnia calycina* Poiret (1816).

DUSS (Fl. ; 367) suivant STAHL Est. V (1887), a rapporté cette sous espèce à un de ses synonymes : *Wedelia buphtalmoides* Grisebach (1861), ainsi que l'a fait ensuite BOLDINGH (Fl. St-Eust., Saba, St-Mart. : 202).

Son aire est Caraïbe, de Porto-Rico à la Dominique, couvrant Anguilla, Saint-Martin, Saba, Saint-Eustache, Guadeloupe, Martinique.

On doit distinguer aux Antilles françaises les deux variétés suivantes :

Var. **mariae-galantae** nom. nov.

Folia oblongo-ovata vel oblongo-elliptica, 7-10 cm, longo et 1,5-3 cm late basi rotundata vel acutiuscula. *Typus:* Duss 2525, Marie-Galante.

Les synonymes cités ci-dessus pour la sous-espèce, s'appliquent à cette variété *mariae-galantae* à différencier de la var. *truncata*. Duss précise (Fl. : 367) : « Plante variable quant au port, à la taille et à la disposition des nervures selon qu'elle pousse dans les endroits ombragés ou exposés au soleil et au vent. Cette plasticité écologique est en effet remarquable. On peut toutefois différencier deux variétés et suivre la distinction de Schulz entre les deux formes antillaises considérées ici au rang de variétés de cette sous-espèce.

Saint-Martin: Boldingh, Suringar (ex O. E. Schulz).

Guadeloupe: Richard, in sylvis redivivis; Duss, in regione inferiore et maritimis frequens, e. gr. Vieux-Fort, Gourbeyre, Sapesterre, Moule, Gosier, Saint-François (ex O. E. Schulz). H. et M. Stehlé 217 (P. et herb. pers.), Gourbeyre à Trois-Rivières, talus et bord de route, alt. 200 m; 217 bis (P. et h. pers.), littoral de Petit-Bourg, alt. 0-200 m.

Marie-Galante: Duss 2525 (avant 1896).

Martinique: H. et M. Stehlé 5787 (W. et P.), taillis mésophytiques, assez commun, Rivière Salée, alt. 10 m.

Noms vernaculaires : herbe soleil (Marie-Galante), herbe à vache (Guad.), bouton d'or (Mart.).

Var. **truncata** (O. E. Schulz) stat. nov.

Folia late ovata vel elliptico-ovata, 6-8 cm longo, 3-5 cm lato, basi truncata un petiolum brevitor decurrentia. *Typus:* Duchassaing s. n., Guadeloupe.

Syn. : *Wedelia ambigua* Griseb. Kar. 235 : 788 (1857); Fl. B. W. I. : 372 (1861); *W. Jacquini* L. Cl. Rich. forma *truncata* O. E. Schulz, in Urb. Symb. Ant. VII : 102 (1911).

Variété endémique bien particulière, connue seulement de la récolte de Duchassaing à la Guadeloupe; non signalée dans les autres îles ni par les autres collecteurs.

Subspec. **parviflora** (L. Cl. Rich.) stat. nov.

Radicans et repens humilis, ramosissima, ramuli pilis dispersis brevibus 0,5-1 mm longis asperrimi. Folia parva vel minuta, petiolo 2 mm longo aut subsessilia oblongo-ovata, herba parviflora distincta. Capitula paulo minora; involucri squamae 8 mm longae, oblongo ovatae, breviter acuminatae. *Typus:* L.Cl. Richard, Guadeloupe (P).

Basionyme : *W. parviflorae* L. Cl. Rich., Pers. Syn. Plant. II : 490 (1807); DC. *Prodr.* V : 542 (1836); Britton et Wilson, Bot. PR. VI : 306 (1925-30). — Syn. : *W. Jacquini* var. *parviflora* O. E. Schulz, Urb. Symb. Ant. VII : 102 (1911); *W. affinis* DC. Prodr. V : 541 (1836); *Polymnia parviflora* Poiret, Encyl. Suppl. IV : 482 (1826.)

Plante non indiquée par Duss sous aucun synonyme.

Il ne paraît pas l'avoir collectée, bien que le type de L. Cl. Richard,

qui l'a décrite comme espèce, soit de la Guadeloupe même, où elle est d'ailleurs rare, étant plus abondante dans les Dépendance et à la Martinique.

Guadeloupe: L. Cl. Richard s. n. (P.); in campestribus apricis (cit. O. E. Schulz : 104); H. et M. Stehlé 2737 *a* (W. et P.), Sainte-Anne, littoral calcaire, alt. 0-10 m.

Désirade: H. et M. Stehlé 2737 (W. et P.), Léonard, Smiths Inst. confirm., champ près de Grande Anse, alt. 0-10 m.

Marie-Galante: H. et M. Stehlé 162 (W. et P.), mornes de Capesterre, collines calcaires (avec le R. P. Quentin). Alt. 0-150 m.

Martinique: Hahn 166 ex parte (fide Schulz); H. et M. Stehlé 2358 et n. 2359 (NY. et P.), abords de Fort-de-France et route de la Trace, alt. 0-200 m.; 3678 (W. et P.), pelouses xérophytiques du Marin, sud de l'île, alt. 30 m; 5716 (W. et P.), pelouses de l'hôpital militaire de Fort de France, savanes semi-hygrophiles, alt. 200 m.

Noms vernaculaires : Petite marguerite, fleur soleil.

Répart. géogr. : Porto-Rico, Saint-Thomas, Antigua (Schulz); Saint-Jan, Tortola, Virgin Gorda, Anegada, Saint-Martin, Antigua (Britton et Wilson), qui ajoutent que l'espèce, *W. calycina* Rich., fut originalement décrite pour la Guadeloupe.

Endémique de l'archipel Caraïbe, de Porto-Rico à Marie-Galante.

Il existe, en outre, aux Antilles quatre sous-espèces de *W. Jacquini* L. Cl. Rich., décrites comme variétés par O. E. Schulz, deux d'entr'elles comportant une variété différente du type, dont le statut et l'aire peuvent être définies comme suit, en accord avec notre conception de cette espèce collective.

Subspec. **acuminata** (DC.) stat. nov.

Syn. : *W. acuminata* DC. Prodr. V : 541 (1836); Sauvalle, Cuba, 80 n° 1268; *W. Jacquini* var. *acuminata* O. E. Schulz, in Urb. Symb. Ant. VII : 102-103 (1911); *Verbesina forso-cubana* G. Maza, Perianth. 274 : 62 (1890); *Scruneum acuminatum* O. Kuntze, Revis. gen. Plant. I : 365 (1891).

Aire : Cuba, typus : De la Ossa (herb. De Candolle).

Endémique cubaine, citée à tort par Steetz, in Seem. Bot. Voy. Herald : 155, n° 586 (1852-57), comme provenant aussi de Panama.

Subspec. **cruciana** (L. Cl. Rich.) stat. nov.

Syn. : *W. cruciana* L. Cl. Rich., in Pers. Syn. Plant. II : 490 (1807); DC. Prodr. V : 542; Eggers, St-Croix and Virg. Isl. : 65, n° 449; *W. Jacquini* var. *cruciana* O. E. Schulz, in Urb. Symb. Ant. VII : 103 ((1911; *Polymnia cruciana* Poiret, Encycl. Suppl. IV : 482 (1816); *W. caribaea* Spreng. Syst. Veget. III : 580 (1826). Aire : Ste-Croix.

Typus : J. Irickseker 90, ad sepes arverum viarumque, ex Rich., ad. Midland et J. I. Rickseker 157 (ex Schulz). Endémique de l'Ile Sainte-Croix.

Subspec. **involucrata** (O. E. Schulz) stat. nov.

Syn. : *W. Jacquini* var. *involucrata* O. E. Schulz, in Urb. Symb. Ant. VII : 104 (1911); *W. buphtalmoides* Griseb. var. *dominicensis* Griseb., Fl. B. W. I. (1861) quoad pl. vinc.

Aire : Saint-Vincent, type de SCHULZ : Guilding, ex GRISEBACH (O. E. SCHULZ. loc. cit. : 104); Barbade : H. et M. STEHLÉ 2871 (NY. et P.).

On doit distinguer les deux variétés suivantes de cette sous-espèce :

Var. **Magdalenae** nom. nov.

Ramuli, petioli, folia pilis brevibus dispersis aspera. Folia ovata, acuminata. Squamae involucri grandes, 1,5-3 cm longae, acuminatae, paleis multo longiores.

Les synonymes ci-dessus cités s'appliquent à cette variété de Saint-Vincent, qui est aussi à Bequia (SMITH 294-295; EGGERS 7047), à Mustique (SMITH 84), à Barbade (WABY 66, H. et M. STEHLÉ 2971 (NY. P. et herb. pers.) Madeleine STEHLÉ, collect. : Tunner's Hall Wood, alt. 25 m); Grenade (BROADWAY 2517, 3741).

Var. **Andersonii** (O. E. Schulz) stat. nov.

Folia angustiora, oblongo-lanceolata, 7,5 cm longo, 1,8 cm largo, floribus minutis. *Typus* : A. ANDERSON *s.n.* (ex Schulz), e St-Vincent insula.

Syn. : *W. Jacquini f. Andersonii* O. E. Schulz, Urb. Symb. Ant. VII : 104 (1911).

Endémique de l'Ile St-Vincent, au Sud de l'Arc Caraïbe.

Subspec. **caracasana** (DC.) stat. nov.

Syn. : *W. caracasana* DC. Prodr. V : 541 (1836); STEETZ, Seem. Bot. Voy. Herald, 155; GRISEBACH, Fl. W. I : 371 (1861); E. E. CHEESMAN, Fl. Trin. et Tob. II, 2 : 89 (1940); *W. Jacquini* var. *caracasana* O. E. Schulz, Urb. Symb. Ant. VII : 104-105 (1911); *Gymnopsis verbesenoides* DC. Prodr. V : 561 (1836); *Zexmenia caracasana* Benth. et Hook. f. Gen. Plant. II : 371 (1876); Jones. Contrib. Gray. Herb. XXX : 166; *Stemmodontia caracasana* Johnston, Contrib. Nat. Herb. U. S. A. XII, 2, 111 (1908).

Aire : Trinidad, Guyane anglaise, Margarita; Vénézuéla : prope Caracas : VARGAS ex DC.; prope La Guayra, in ripis lapidosis : Otto 412, typus. SCHULZ (loc. cit. : 105) donne la diagnose latine, les synonymes et les récoltes de cette sous-espèce sous le nom variétal indiqué et CHEESMAN (loc. cit. : 89) une description en anglais très précise sous la dénomination spécifique, attirant l'attention sur la confusion possible avec l'espèce d'un genre différent : *Aspilia verbesinoides* (DC.) Blake.

Wedelia fruticosa Jacq.

Réf. : JACQ. Enum. Car. : 28 (1780); LESSING, Syn. Comp. : 222; O. E. SCHULZ, Urb. Symb. Ant. VII : 107 (1911); BRITT. et WILS. Bot. PR. VI : 307 (1925-30); E. E. CHEESMAN, Fl. Trin. Tob. II, 2 : 90 (1940).

Syn. : *W. frutescens* Jacq. Sel. Stirp. Americ. : 217, t. 130 (1763), GRISEB. Fl. B. W. I. : 372, non DUSS Fl. Ant. fr. : 367 (description et n° 318, qui se rapportent à *W. Jacquini* L. Cl. Rich.); *W. pulchella* H. B. et K. Nov. Gen. et Spec. : 168 (1819); KUNTH, Syn. II : 471; DC. Prodr. V : 452; DUSS, Fl. 367 et son n° 319); *W. lanceolata* Schulz, Bip. (1848) non DC.; *Polymnia Wedelia* L. *Mant.* I : 148 (1767).

Espèce des Petites Antilles et d'Amérique du Sud, de la Guyane Anglaise à la Colombie.

Saint-Barthélemy: H. et M. STEHLÉ 7077 (W. P. et Harvard), Gustavia, collines calcaires littorales, sèches, avec *Cordia salvianefolia* DC. (n° 7076), rare; alt. 120 m.

Martinique: Duss 319 (Fl. : 367), peu répandu, Fort-de-France, aux environs du Port des Transatlantiques où il forme gazon; 4079 (ex O. E. SCHULZ); H. et M. STEHLÉ 5400 (W. et P.), talus humilères, bord de la route de la Redoute, hauteurs de Fort-de-France, alt. 40 m.

Noms vernaculaires : fleur soleil, herbe soleil, petite marguerite,

Répart. géogr. : Tobago, Margarita, I. Patos, Guyane britannique, Vénézuéla, Colombie et Panama.

Tithonia rotundifolia (Mill.) Blake.

Réf. : BLAKE, Contr. Gray Herb. III : 41 (1917); BRITT. et WILS. Bot. P. R. VI : 307 (1925-30).

Syn. : *Tageles rotundifolia* Mill. Gard. Dict. ed. 8 : 404 (1768); *Tithonia uniflora* Gmel., Syst. 1259 (1791); *Tithonia lagetiflora* Desf. Ann. Mus. Paris. 1 : 49 (1802); *Tithonia speciosa* Hook.; GRISEB. Cat. Pl. Cuba : 155 (1866); DUSS, Fl. 367.

Cette espèce, « originaire du Mexique, et cultivée dans les jardins des antilles françaises », ainsi que l'indique Duss á juste raison, pour son n° 2806 (Fl. : 367), a une tendance nette à la naturalisation, comme aussi à Porto-Rico et dans les Iles Vierges (BRITT et WILS. loc. cit. : 307). De plus, le binome de HOOKER d'après GRISBACH (1866), auquel Duss la rapporte, est synonyme de celui de BLAKE qui a pour base le nom prioritaire de MILLER (1768). L'espèce est native, non seulement du Mexique mais d'autres pays intertropicaux d'Amérique centrale et l'écologie peut être précisée comme suit à la Guadeloupe :

Guadeloupe: H. et M. STEHLÉ 428 (herb. pers. et P.); Dolé à Gourbeyre, pelouses humides d'altitude, échappé des jardins voisins et se reproduisant par graines naturellement sur les talus et les pelouses humides. A une tendance nette à la naturalisation sous microclimat de 2000 à 3500 mm de tranche pluviométrique annuelle et à une altitude de 150 à 500 m. Edificatrice d'humus.

Noms vernaculaires : fleur soleil, grande marguerite.

Tithonia diversifolia (Hemsl.) A. Gray.

Réf. : A. GRAY, Proc. Amer. Acad. Bot. XIX : 5 (1883); BRITT. et WILS. Bot. P. R. VI : 307 (1925-30).

Syn. : *Mirasolia diversifolia* Hemsl. Biol. Centr. Americ. Bot. II : 168 (1881).

Cette espèce, également native du Mexique et d'Amérique Centrale n'est pas indiquée par Duss pour les Antilles françaises. Elle y est cependant, naturalisée après introduction et évasion de certains jardins de culture. Il en est de même d'ailleurs dans plusieurs autres îles antillaises, notamment Porto-Rico, où elle est décrite par BRITTON et WILSON, Bot. P. R. VI : 307-308 (1925-30), Trinidad et Tobago, où l'a décrit E. E. CHEESMAN Fl. Trin. et Tob. II, part. 2 : 92 (1940). La Jamaïque et

Barbade sont les îles citées, outre celles-ci et nous pouvons préciser l'écologie pour les Antilles françaises :

Guadeloupe: H. et M. STEHLÉ 7903 (herb. pers.), Lamentin à Prise d'Eau, naturalisée par des plants issus de graines, le long des talus de la route, après s'être répandue spontanément hors de jardins d'agrément. Alt. 15 m.

Melanthera nivea (L.) Small.

Réf. : SMALL, Fl, S-E, U. S. A., 1251 (1903); Britt. et Wils. Bot. P. R. et Virg. Isl. VI : 309 (1925-30); E. E. CHEESMAN, Fl. Trin. et Tob. II, 2 : 93 (1940).

Syn. : *Bidens nivea* L. Sp. Pl. : 833 (1753); *Spilanthes littoralis* Sessé et Maç., Fl. Mex. ed. II : 179 (189 4); *Melanthera corymbosa* Spreng., Neue Entdock II : 135 (1821); WICSKR. Guadel. : 71; *Melanthera deltoidea* DC. Prodr. B : 545 (1836); GRISEB. Kar. : 235, n° 792 et Fl. 372; Kew Bull. : 260, n° 81; DUSS, Fl. : 367, non L. CL. RICH.

Duss a rapporté cette espèce à un nom synonyme : *M. deltoidea* DC., dont l'application doit être réservée, selon O. E. SCHULZ, à une plante de la Jamaïque et du Yucatan : Symb. Ant. VII : 122-123 (1911). Il est à noter que E. E. CHEESMAN (loc. cit. : 93) retient *M. nivea* mais attribue le binome à O. E. SCHULZ (1911), alors qu'il est de SMALL (1903), et il donne à l'espèce son sens collectif et non celui de SCHULZ. Le *M. nivea*, pour cet auteur, groupe *M. aspera* et *M. deltoidea*, sensu O. E. SCHULZ.

Signalons aussi que, pour les Antilles françaises, il ne peut y avoir de confusion analogue car le type de l'espèce (même prise dans son sens d'espèce collective) est de la Martinique et que celle de la Guadeloupe et des Iles dépendantes est bien la même plante. Le binome *Bidens nivea* de LINNÉ (en excluant les deux variétés β et γ), a été décrite en effet sur les récoltes de SURIAN à la Martinique communiquées par VAILLANT à LINNÉ, Réf. : R. BROWN, Transat. Linn. Soc. Lond. : 111 (1818) et CASSINI, Dict. Sciences Nat. XXIX : 441 (1823) et XLVI : 403 (1827). Nous pouvons préciser ici l'écologie aux Antilles françaises :

Guadeloupe: BERTERO ex SPRENGEL; DUCHASSANG ex GRISEB. : in arenosis maritimis; DUSS 2820 : bord de mer, Moule, Saint-François, Petit-Canal, Port Louis (Fl. ; 368), Anse Bertrand (O. E. SCHULZ, loc. cit. : 119); H. et M. STEHLÉ 88 (herb. pers. et P.), arénicole, colonisatrice en pionnier à partir de la ligne de rivage, Sainte-Anne, alt. 0-1 m; 629 *b* (W. et P.), littoral de Sainte-Anne, en Grande-Terre, xérophile et héliophile, sur éléments détritiques coralliens blancs et roses, alt. 0-3 m.

Saint-Barthélemy: A. VON GOES (herb. HOLM., ex O. E. SCHULZ).

Désirade: DUSS 2820 in part (Fl. : 367); H. et M. STEHLÉ 285 (NY. et P.), littoral de sable blanc d'origine coralienne, stolonifère et colonisatrice, dans l'association *Ipomoea pes caprae* — *Canavalia maritima*, alt. 0-10 m.

Marie-Galante et *Les Saintes:* DUSS 2820 in part. (Fl. : 368).

Martinique: Herb. DUBY ex DC. et SCHULZ; HAHN 1421; PLÉE. s. n., SIEBER 202 (ex VON ROHR) : Prope oppidum divi Petri (O. E. SCHULZ, loc. cit. : 119); DUSS 162, 1431, Abondant, Prêcheur, Carbet, Caravelle, Trinité, Sainte-Anne; H. et M. STEHLÉ 5168 (W. et P.), pelouse latéri-

tique, en association avec *Indigofera endecaphylla* Jacq. (nº 5167), alt. 100-450 m; 5179, Grands-Fonds de Case-Pilote, jusqu'à la limite des bois, alt. 480 m, rare.

Noms vernaculaires : La chinoise (Grande Terre), bouton blanc (Désirade et Martinique), marguerite bord de mer, marguerite blanche, bouton blanc (Guadeloupe).

Écologie : Psammophile, sur sables blancs, noirs, roses ou sur éléments détritiques de récifs coralliens en cours de désagrégation, pionnier littoral, xéro-héliophile. Optimum écologique sur sables fins ou grossiers et sur la ligne de rivage, mais peut devenir paralien et coloniser les sols marneux et les hydrargiles, même en cours de latéritisation, humides et imperméables, un peu à l'intérieur des terres.

Aire : Porto Rico (Britt. et Wils.), Bequia, Union, Barbade (H. et M. Stehlé), Grenade, Saint-Vincent, Tobago (Schulz).

Endémique antillaise.

Wulffia baccata (L. F.) O. Kuntze, var. **baccata** nov.

Réf. : O. Kuntze : Revis. Gen. Plant. I, 373 (1891); O. E. Schulz, in Urb. Symb. Ant. VII : 91 (1911); E. E. Cheesman, El. Trin. et Tob. II, part. 2 : 87-88 (1940).

Syn. : *Coreopsis baccata* L. f., Suppl. Plant. : 380 (1781); Lessing, Syn. Comp. : 226; *Helianthus sarmentosus* L. Cl. Rich., in Act. Soc. Hist. Nat. Paris I, t. 1 : 112 (1792); *Verbesina oppositiflora* Poiret, Encycl. VIII : 460 (1808); *H. membranifolius* Poiret, Encycl. Suppl. : 18 (1813); *Tilesia capitata* G. F. W. Meyer, Primit. Fl. Essequ. : 254 (1818); *Chylodia sarmentosa* L. Cl. Rich., ap. Cass. in Dict. Sciences Nat. XXIX : 490 (1823); *Meyera capitata* Spreng. Syst. Vegel. : 601 (1826); *Pascalia baccata* Spreng. loc. cit. : 602; *Chatiakella platyglossa* Cass. loc. cit. : 402 (1827); *Crodisperma aspera* Poit., ap. Cass. loc. cit. : 403; *W. membranifolia* DC. Prodr. V : 549 et 619 (1836); *W. stenoglossa* DC Prodr. V : 563 (1836); et mult. auct. : Griseb., Baker, Hoffman, Huber, Duss. Pulle, etc..., *W. platyglossa* DC. loc. cit. : 563 et mult. auct. : Benth., Walp., Schomburgk, Steetz, Hemsley, etc..., *W. capitata* Schulz. Bip. et mult. auct. : Miq., Walpers, etc..., *W. elongata* Miq., Stirp. Surian, Select. : 193 (1850) et Walpers.

La var. *baccata* est indiquée ici pour différencier la plante typique de l'espèce de sa var. *vincentina* O. E. Schulz, Urban, Symb. Ant. VII : 93 (1911), endémique de Saint-Vincent.

Nous avons cité de nombreux synonymes pour mettre en évidence la complexité morphologique de cette plante tropicale americano-antillaise que les différents spécialistes ont interprétée si diversement. Duss, dans sa Flore des Antilles françaises (368), cite deux noms pour cette plante, l'un, *W. stenoglossa* DC., qui est bien un synonyme de l'espèce (son nº 929 de la Martinique) et l'autre *W. havanensis* DC., (son nº 2486 de La Guadeloupe), qui est une espèce bien distincte, endémique jamaïquaine. Les deux espèces de Duss se fondent dans le *W. baccata* (L. f.) O. Kuntze, qui est donc aussi bien à la Martinique qu'à la Guadeloupe, dans une même espèce polymorphe.

Guadeloupe : Duss 2486 (*W. havanensis* DC., Duss Fl. : 368, par erreur) : çà et là dans les haies et les broussailles du Camp Jacob et de Gourbeyre (Les Palmistes); Morne Gobelin (sur l'étiquette du nº 2486, O. E. Schulz); H. et M. Stehlé 2764 (W. et P.), talus humifères, à la

lisière agro-sylvatique du Matouba, abords de la Cascade Vauchelet, alt. 580 m.

Martinique : Sieber, Suppl. n° 15, Duss 603, 929 (*W. stenoglossa* DC.) : dans les haies et les broussailles de la région inférieure; environs de Saint-Pierre, Parnasse, Carbet, Prêcheur, Marin (Morne Gommier), etc...; H. et M. Stehlé 3695 (W. et P.), lisière de la forêt dense, trace de l'Ajoupa-Bouillon à Basse-Pointe, alt. 200 m; 4310, Montagne du Vauclin, près du sommet, taillis dégradés, alt. 502 m; 4691, trace de la forêt humide et lisières culturales supérieures de Fonds Saint-Denis, alt. 680 m; 4918, taillis mésophytiques du nord de Saint-Pierre, vers le Morne Rouge, alt. 150 m; 5069, quartier Bernadette et Prise d'Eau, Belfontaine, alt. 560 m; 5102, Grands Fonds de Case Pilote, clairières agro-sylvatiques, alt. 480 m; 6082, taillis mésophytiques de Grand'Rivière, extrême nord de l'île, falaises, alt. 100 m; 6544, Rivière Pilote, fourrés et abords de cases, alt. 120 m; 6655, Grand'Rivière à Céron, alt. 340 m; 6904, bordures forestières, mésophytiques de bois de poiriers des Antilles, à *Tabebuia pallida* Miers subspec. *dominicensis* (Urban) Stehlé, Trinité à Sainte-Marie, alt. 100 m.

Noms vernaculaires : gros bouton, fleur soleil, bouton rouge, grosse marguerite, marguerite rouge.

Écologie : haies, talus, lisières, clairières, limite des cultures et de la forêt, aussi bien xérophytique que mésophytique et même de forêt dense. Espèce isolée et plastique.

Aire : Antilles, de la Guadeloupe à Margarita et Amérique tropicale, du Panama et de la Guyane, au Vénézuéla, Colombie et Brésil.

Bidens cynapiifolia H. B. et K.

Réf. : H. B. et K. Nov. Gen. et Spec. IV : 185 (1818); Kunth, Syn. II : 481; Spreng. Syst. Veget. III : 454; DC. Prodr. V : 603; Sagra Cub. : 56; Griseb. Kar. : 235, n° 796; O. E. Schulz, Urb. Symb. Ant. VII : 228-132 (1911); Britt. et Wils Bot. P. R. et Virg. Isl. VI : 313 (1925-30); Britt. et Millsp. Baham. Flor. : 453; Fawc. et Rendle, Fl. Jam. VII : 249; E. E. Cheesman, Fl. Trin. et Tob., II, 2 : 98 (1940).

Syn. : *Bidens bipinnatus* West, Sainte-Croix : 302 (1793), Griseb. Fl. : 373; Duss, Fl. : 369; Urb. Symb. Ant. IV : 640, non Linné; *B. bipinnatus* L. form. *cynapiifolius* (HB. K.) Baker, Mart. Fl. Bras. VI, 3 : 245 (1884); *B. pilosus* L. var. *discoideus* Sch. Bip. et form. plur. O. Kuntze (pro insul. Ant.).

Deux variétés sont à retenir aux Antilles françaises :

Var. **cynapiifolia** nov.

Les synonymes indiqués ci-dessus s'appliquent à cette variété typique. Elle doit être indiquée pour la différencier, selon les Règles de la nomenclature, des trois autres variétés valables de O. E. Schulz (loc. cit. p. 131-132) : var. *portoricensis* (Spreng.) O. E. Schulz (qui existe aussi à la Guadeloupe); var. *tenuis* O. E. Schulz (d'Haïti et Porto-Rico) et var. *refractus* (Brandegée), O. E. Schulz, de Californie, Amérique Centrale et des Iles Galapagos.

Saint-Martin : Herb. Leiden, ex Urban et Schulz.

Saint-Barthélemy : Herb. Holm., ex Urban et Schulz.

Guadeloupe: DUCHASSAING; DUSS 2504 (ex SCHULZ) et 2492 (Fl. : 369); très abondant dans toutes les terres cultivées ou laissées en friches de toute la Guadeloupe, plus rare à la Grande Terre; Basse-Terre, près du Camp Jacob, alt. 5-600 m; H. et M. STEHLÉ 85 (herb. pers. et P.); chemin de Baillif, alt. 0-700 m; 220 et n. 220 *bis* (h. pers. et P.), 4 décembre 1934, Capesterre, alt. 0-800 m; n. 7904, broussailles, lisières, culture et forêt, Duclos, Fontarabie, Prise d'Eau, alt. 350 m.

Désirade et *Marie-Galante:* DUSS 2492 (Fl. 369).

Martinique: DUSS 1444 (SCHULZ) et 1446 (Fl. 369, errore?); très abondant; « locis petrosis »; H. et M. STEHLÉ 5046 (W. et P.), taillis en régression, près des falaises, cultures et bord rivière : Tivoli, Rivière Madame, alt. 250 m; 5144, dans les cultures, sur les talus mésophytiques et au bord de la mangrove, Rivière Salée, alt. 0-25 m.

Répart. géogr. : Antilles, des Bahamas à Curaçao et Amérique tropicale, de la Guyane, au Vénézuéla et à la Colombie.

Var. **portoricensis** (Spreng.) O. E. Schulz.

Ref. : O. E. SCHULZ, Urb. Symb. Ant. VII : 131 (1911).

Syn. : *Bidens portoricensis* Spreng., ap. DC. Prodr. V : 601 (1836); GRISEB. kar. : 235, n° 795; *B. bipinnatus* Schomburgk, Reis. Brit. guian. III : 824, 941, 1137 (1848); GRISEB. Fl. B. W. I. : 373; BAKER, Mart. Flor. Bras. VI, 3 : 245; STAHL, Est. V : 128; URB. Symb. Ant. IV : 640 (1911), non LINNÉ (1753).

Variété caractérisée par tous ses akènes complètement glabres.

Guadeloupe: BERTERO; DUCHASSAING ex GRISEBACH, bord de chemins, sans n. ni localisation (ex SCHULZ).

Répart. géogr. : Saint-Domingue, Porto-Rico, Barbade, Guyane française, Damerara, Colombie, Pérou, Brésil.

Bidens pilosa L.

Réf. : L. Sp. Pl. I, ed. 2 : 832 (1753); AUBL. Hist. Guy. fr. II : 794; LAM. Illustr. t. 668, fig. 3; Sw. Obs. : 296, in part.; WILLD. Spec. Plant. III : 3 (1720); PERS. Syn. II : 393 ;SPRENG. Syst. Veget. III : 453; DC. Prodr. V : 597; GRISEB. Kar. : 235, n° 793, HOFFM., Engl. Prantl, Nat. Pflanzonfam. IV, 5 : 240, fig. 118 N et 244; HITCHC. Baham. : 101; BRITT., Bull. Torrey Bot. Club, XXXV, 7 : 343; URB. Symb. Ant. IV : 369; O. E. SCHULZ, Urb. Symb. Ant. VII : 134 (1911); BRITT. et WILS. Bot. PR. et Virg. Isl. : 313 (1925-30); BRITT. et MILLSP. Baham. Fl. : 453; BRITT. Fl. Berm. : 402; FAWC. et RENDLE, Fl. Jam. VII : 251; CHEESMAN, Fl. Trin. et Tob. II, 2 : 97 (1940).

Syn. : *Ceratocephalus pilosus* Rich. Catal. Jard. Medic. : 91; *Kerneria dubia* Cass. (1822); *B. californicus* DC. Prodr. V : 599 (1836); *B. leucanthus* Griseb. Fl. Brit. W. I. : 373 (1861), non WILLD., et var. *pilosus* Griseb. Catal. : 155, n° 126 (1866).

Dans la Flore de DUSS (368 et 369), il y a une grande confusion au sujet des 3 espèces décrites du genre *Bidens*. L'espèce précédente correspondant à la troisième qu'il décrit sous le nom de *B. bipinnata* L. et qui est le *B. cynapiifolia* H. B. et K.

Ici, il s'agit de la première d'après la description qu'il en donne, en suivant GRISEBACH, sous le binome synonyme *B. leucanthus* Willd. Mais, la confusion est rendue plus grande par le fait que les numéros 2504 et 1444, qu'il indique pour cette espèce dans sa flore (368) ne sont pas ceux qui lui correspondent, en fait ce sont ceux n. 2492 et n. 1446. Or, ceux-ci

sont indiqués pour le *B. bipinnata* L. (Fl. 369). Enfin le nom de *B. coreopsidis* DC., sous lequel il désigne la troisième espèce de *Bidens*, est synonyme de *B. reptans* (L.) G. Don, et les numéros cités sont également erronés (1045 dans la Flore, p. 368, au lieu de 1445 sur l'étiquette). Deux variétés existent aux Antilles françaises pour cette espèce, la typique, que les règles botaniques exigent de désigner et la var. *alba*.

Var. **pilosa**. nov.

Les synonymes et références s'appliquent à cette variété typique à fleurs jaunes, dont l'aire couvre les Antilles, l'Amérique du Sud et les régions tropicales de l'Ancien et du Nouveau Continent.

Guadeloupe: BERTERO; DUCHASSAING, ex GRISEB., in cultis; DUSS 2492 (et non 2504, Fl. 468); fréquente : habitation Ducharmois, entre la Basse-Terre et le Camp Jacob.

Martinique: SIEBER 330, HAHN 385, au Morne Rouge; DUSS 1446 (sur l'étiquette ex SCHULZ, et 1444 dans la Flore, p. 368), commune dans les lieux incultes.

Var. **alba** (L.) O. E. Schulz.

Réf. : O. E. SCHULZ, Urb. Symb. Ant. V : 136 (1911).

Syn. : *Coreopsis alba* L. Spec. Pl. I, ed. II : 908 (1753); DC. Prodr. V : 574; *C. leucanthema* L., Amoen. Acad. IV : 291 (1755); *C. coronata* L., Sp. Pl. II, ed. II : 1281 (1763); SPRENG., Syst., Veget. : 614; *C. leucantha* L., Sp. Pl. II, ed. II : 1282 (1763); DESCOURT., Flor. Ant. VIII : 308, t. 583; *B. pilosus* Lam. et Auct. mult. SWARTZ, HEMSLEY, HOOKER, BAKER, non LINNÉ (1753).

Cette variété est couverte par le *B. leucanthus* Willd. dans la description de DUSS (Fl. 368).

Guadeloupe: DUCHASSAING, ex GRISBACH, DUSS, in campis Sacchario off., ad vias, in ruderatis frequentissima, alt. 5-900 m (ex SCHULZ, loc. cit. 138); H. et M. STEHLÉ 7905, Capesterre, bord de route, alt. 20 m.

Martinique: DUSS (ex SCHULZ).

Bidens reptans (L.) G. Don.

Réf. : G. DON, Sweet, Hort. Brit., ed. 3 : 360, n° 31 (1839); HITCHC. Bah. Repert. Miss. Bot. Guad. IV : 101; URB. Symb. Ant. IV : 640; O. E. SCHULZ, Urb. Symb. Ant. VII : 139 (1911); BRITT. et WILS., Bot. P. R. et Virg. Isl. VI : 313-314 (1925).

Syn. : *Coreopsis reptans* L. Syst. Nat. X, ed. II : 1228; SPRENG. Syst. Veget. III : 614; *C. chrysantha* L. sp. Pl. II, ed. II : 1282 (1763); *B. scandens* Mill. Dict. VIII ed., n° 5 (1768), non L. (1753); *B. squarrosus* H. B. et K. Nov. Gen. et Spec. IV : 187 (1818); *B. coreopsidis* DC. Prodr. V : 599 (1836); GRISEB. Fl. B. W. I. : 373; DUSS Fl. : 368; *B. chrysanthus* DC. loc. cit. : 605; *B. incisus* G. Don, Sweet, Hort. Brit. ed. III : 360 (1839).

Var. **reptans** nov.

Espèce lianoïde, volubile, grimpant sur les arbres et supports variés, la plus rare des trois espèces de *Bidens* aux Antilles françaises et récoltée uniquement à la Martinique dans ces îles. La var. *reptans* s'applique aux divers synonymes et aux références citées ci-dessus; elle est rendue indispensable par les 4 autres variétés décrites par O. E. SCHULZ, Urb. Symb Ant. VII : 139-142 (1911).

Martinique: SIEBER 331, HAHN 408, Pitons de la Case Pilote; DUSS 1445 sur l'étiquette, 1040 dans la Flore : çà et là dans les « mornes » secs et pierreux des hauteurs du Prêcheur, des Anses d'Arlet et sur la pente occidentale du Morne Larcher, alt. 10-400 m; H. et M. STEHLÉ 5028 (W. et P.), forêt humide, Morne Vert, hauteurs des Pitons, rare, alt. 620 m.

Noms vernaculaires : herbe z'aiguille-liane, liane jaune, liane blanche, liane marguerite, liane persil, liane z'aiguille.

Cosmos caudatus H. B. et K.

Ref. : Nov. Gen. IV : 240 (1820); GRISEB. Fl. B. W. I. : 373; DUSS, Fl. Ant. fr. : 369 (1896); URB. Symb. Ant. IV : 641 (1911); BRITT. et WILS. Bot. P. R. et Virg. Isl. VI : 314 (1925); FAWC. et RENDL. Fl. Jam. VII : 254; E. E. CHEESMAN, Fl. Trin. et T. ob. II, 2 : 97 (1940).

Syn. : *Bidens Berterianus* Spreng. Syst. Veget. III : 454 (1826); *Bidens artemisiaefolius* var. *caudatus* O. Kuntze, Rev. Gen. Plant. I : 321 (1891).

Duss (Fl. 369) donne de cette espèce antillo-américaine une brève mais bonne description, ses numéros (2499 G. et 1443 M.) et ses localisations sont acceptables; la taxinomie est précisée par les références ci-dessus et l'écologie peut l'être comme suit :

Écologie : Rudérale, saxicole, xéro-héliophile, abondante sur les littoraux, talus en secteurs secs et champs de canne, tant sur terres calcaires à la Désirade, Marie-Galante et Grande-Terre, que sur sols à roche-mère volcanique, aux Saintes, en Guadeloupe et en Martinique.

Noms vernaculaires : Herbe z'aiguilles, marguerite jaune, cosmos.

Répart. géogr. : De la Floride à Trinidad et en Amérique tropicale continentale.

On cultive aux Antilles françaises : *Cosmos aurantiacus* Klatt, Leopoldina XXV : 105 (1889), plante de 2 à 3 m de haut, à fleurs de couleur jaune orangé, qui est originaire d'Amérique Centrale; *C. sulphureus* Cav. à fleurs jaunes et *C. bipinnatus* Cav. toutes deux natives du Mexique; aucune de ces trois espèces n'est naturalisée dans les Iles.

Verbesina alata L. var. **alata** Urban.

Réf. : URBAN, Symb.. Ant. V : 260-262 (1907); LINNÉ Spec. I, ed. II : 901 (1753); DUSS Fl. : 369-370 (1897).

Parmi les synonymes, citons : *Hamulium alatum* Cass. (1821).

Espèce antillaise, de Cuba à Curaçao, mais non mexicaine, ainsi que l'indique De Candolle.

La variété *alata* se justifie par la var. *hispida* Griseb. Catal : 287 (1866), de l'île de Cuba seulement (WRIGHT n° 43).

Elle est bien décrite et localisée par Duss (Fl. 369-370) et indiquée comme « camomille rouge », sous son n° 2821 pour la Guadeloupe, précisant qu'elle n'existe pas à la Martinique. URBAN (loc. cit. : 261, 1907) ne cite en effet que ce numéro pour les Antilles françaises. Nous pouvons y ajouter :

Guadeloupe: H. et M. STEHLÉ 629*a* (W. et P.), littoral psammophile de Sainte-Anne et sur corallinées désagrégées, associée à *Melanthera*

nivea (L.) Small (nº 639*b*), alt. 0-2 m; 1949 (W. et P.), Anse-Bertrand, sur falaises madréporiques, alt. 10 m; 7906, talus calcaires du Morne La loge, à Pointe-à-Pitre, alt. 38 m.

Marie-Galante: H. et M. STEHLÉ 160 (W. et P.), littoral, de Capesterre à Saint-Louis, alt. 10 m.

Noms vernaculaires : Camomille rouge, bouton jaune, bouton rouge.

Endémique antillaise.

Verbesina gigantea Jacq.

Réf. : JACQUIN, Icones Rar. I : 17, t. 175 (1781-86); ROB. et GREEM. Syn. Gen. *Verbesina*, Proc. Amer. Acad. XXXIV : 561 (1899); URBAN, Symb. Ant. V : 264 (1907).

DUSS la décrit bien sous le nom vulgaire de « camomille » pour la Guadeloupe (nº 2497) et de « grande camomille » pour la Martinique (nº 1438). On l'appelle aussi camomille blanche, tabac à jacot et camomille à bouquets. DUCHASSAING, à la Guadeloupe, SIEBER (nº 198) et HAHN (nº 379) à la Martinique, l'avaient déjà récoltée. Toutefois, son écologie n'a été précisée ni par les collecteurs ni par les descripteurs. On peut la déterminer comme suit, en y ajoutant :

Guadeloupe: H. et M. STEHLÉ 5529 (W. et P.), Vieux-Habitants, taillis xéro-héliophiles, alt. 25 m.

Martinique : H. et M. STEHLÉ 3663 (W. et P.), fourrés humides de Balata, route de la Trace, vers la forêt, talus humifère, alt. 350 m.

Écologie : Plastique, isolée, talus et taillis.

Endémique des Antilles françaises.

Verbesina guadeloupensis Urban.

Réf. : Urban, Symb. Ant. II : 466 (1901).

C'est l'espèce que, pour la Guadeloupe, DUSS (Fl. 370) a rapportée à *V. helianthoides* H. B. et K., mais elle est bien différente de cette plante d'Amérique du Sud. Ses affinités, comme l'a indiqué URBAN, dans la diagnose, sont plus étroites avec l'espèce brésilienne *V. glabrata* Hook. et Arn., de laquelle elle diffère cependant par la base du limbe atténuée en un long pétiole, ses poils à la face supérieure de la feuille scabre et ses akènes recouverts de poils appressés. WIKSTROEM, in. Guad. : 73 (1828), l'a rapportée par erreur à *V. serrata* Cav.

L'écologie est indiquée par DUSS : « Uniquement sur les hautes montagnes : Savane à Mulets et Savane aux Ananas, Grande Découverte, nº 3308 ». URBAN ajoute : « Entre les sphaignes, avec *Norantea spiciflora*, Savane aux Ananas, alt. 1000-1300 m, DUSS 2809, 3308 ». Il ne semble pas que l'espèce soit en Martinique, même introduite, ainsi que l'indique DUSS, d'après son nº 971 (Fl. 370), qui est *V. loprosa* Klatt.

Parmi les échantillons d'herbier bien caractéristiques de cette plante exclusivement guadeloupéenne, nous pouvons indiquer :

Guadeloupe: H. et M. STEHLÉ 367 (herb. pers. et P.), Cascade Vauchelet et Haut Matouba, alt. 600-900 m; 375 (W. et P.), bois des chutes du

Grand Carbet, alt. 1 250 m; 1903, dans le sphagnetum de la Soufrière, alt. 1 450 m; 2442, bombements à *Sphagnum* et sylve rabougrie d'altitude, Lac Flammarion, abords du cratère-lac de la Citerne, rare, alt. 1100 m.

Noms vernaculaires : fleur jaune montagne, fleur soleil, marguerite montagne, fleur soleil montagne, marguerite, marguerite des hauts.

Endémique de la Guadeloupe.

Verbesina leprosa Klatt.

Réf. : Klatt, Leopoldina XX : 93 (1884); Rob. et Greem. Syn. Gen. *Verbesina*, Proc. Amer. Acd. XXX : 557 (1899).

C'est l'espèce que, pour la Martinique, Duss (Fl. 370), a rapporté à *V. helianthoides* H. B. et K., d'après son n° 971 ; cependant il ne représente pas «une espèce introduite et cultivée au jardin botanique, d'où il s'est répandu dans le pays », mais une plante endémique de l'île, qui y avait auparavant été récoltée par Hahn, n° 1214, au Morne Rouge, situé non loin de Saint-Pierre.

Les affinités de cette espèce sont plus proches de *V. angulata* Urban, de Cuba, que de *V. Guadeloupensis* Urban., surtout par la longueur des rayons de 5 mm dans ces deux espèces, au lieu de 12 à 14 mm dans celle de Guadeloupe.

La différence entre *V. leprosa* Klatt et *V. angulata* Urban, réside dans les rameaux, qui sont plats et légèrement striés seulement dans le haut dans l'espèce martiniquaise, alors qu'ils sont angulés-striés sur toute la longueur dans la plante cubaine.

Endémique de la Martinique.

Spilanthes uliginosa Sw.

Réf. : Sw. Prodr. : 110 (1788); Duss, Fl. Ph. Ant. fr. : 370 (1897); Griseb. Fl. B. W. I. : 376 (1864).

Syn. : *Verbesina debilis* Spreng. Neue Entdeck, II : 137 (1821), non H. B. et K.; Duss (370) indique comme synonyme *S. acmella* L., qui, au sens de De Candolle, Prodr. V : 623 (1836), Baker, Fl. Bras. VI, 3 : 232 (1882-84), Moore, Contr. Gray. Herb. XXXIII : 534 (1907), Malme, Arch. f. Bot. 24 A, 8 : 47 (1932) et Koster, Pull. Fl. Surin. (Noth. Guy.), IV, 2 : 151-152 (1938), est une plante brésilienne et guyanaise bien différente.

Pour *S. uliginosa* Sw., peu décrite ou même indiquée dans les flores antillaises, à l'exception de Swartz et de Duss, nous pouvons relever dans O. E. Schulz, Urb. Symb. Ant. V : 265 (1907), à propos d'ailleurs du synonyme *V. debilis* Spreng. et des espèces exclues du genre *Verbesina*, la répartition géographique antillaise limitée à la Guadeloupe et à Porto-Rico. Or, dans la Botanique de Porto-Rico de Britton et Wilson, VI : 310 (1926), *S. uliginosa* Sw. n'est pas mentionnée, mais le synonyme de *V. debilis* Spreng. est appliqué à une espèce endémique voisine de cette île : *S. iodiscea* A. H. Moore.

Aux échantillons de Duss pour les Antilles françaises et à son écologie, nous pouvons ajouter les spécimens suivants de nos récoltes de cette plante :

Guadeloupe: H. et M. Stehlé 1956 (W. et P.), pelouses humides et traces forestières de la forêt des Bains-Jaunes, au dessus de Saint-Cluade, alt. 580 m.

Martinique: H. et M. Stehlé 5385 (W. et P.), bordures de la Trace à Balata, pelouses humides, alt. 380 m n. 4332, Tivoli, alt. 250 m; 4510 (W. et P.), sables humides, associée à *S. urens* Jacq. (n° 4508), alt. 210 m; 5761, pelouses semi-hygrophytiques de Tivoli, près Rivière Madame, assez commun, alt. 300 m; 5979, bord de route, Jardin d'Essais de Tivoli, alt. 280 m; 6143, friches humides, Balata, route de la Trace, alt. 450 m; 6465, Tivoli. Jardins, alt. 350 m; 6878, Balata, abords du poste forestier de la Donis, pelouses humides, en association avec *Galinsoga caracasana* (DC.) Sch. Bip. (n° 6873), alt. 450 m.

Noms vernaculaires : Créosote, bouton d'or, petite marguerite, marguerite jaune, herbe mal dents.

Écologie : Hélophyte, semi hydrophile : canaux, fossés, talus, pelouses humides, très abondante.

Répart. géogr. : Antilles et Amérique tropicale.

Spilanthes urens Jacq.

Ref. : Jacq. Stirp. Amer. : 214 (1763); Griseb. Fl. B. W. I. : 376 (1864); Duss, Fl. Ph. Ant. fr. : 370; A. H. Moore, Proceed. Am. Acad. XLII : 536 (1907).

Plante succinctement décrite par Duss pour la Martinique, où il précise qu'elle est peu répandue et seulement dans les savanes herbeuses, entre Fort-de-France et le Lamentin (n° 1733); en fait elle est plus abondante et son écologie est plus variée.

Martinique: H. et M. Stehlé 1001 (W. et P.), pelouses hygrophytiques du Lamentin, alt. 10 m; 2310 (NY. et P.). Trois Ilots, savanes herbacées en bordure de mangrove, associée au petit cresson bâtard : *Lindernia microcalyx* Pennell et Stehlé (n° 2312), alt. 10 m; 4460, Diamant, littoral sec, bord de fossés, associée à *Acanthospermum hispidum* DC (n° 4461), alt. 20 m; 4508, sables humides des abords de la Rivière Madame à Tivoli, alt. 210 m; 4867, bord de champs de cannes, lisières humides, Trinité, Usine Despointes, alt. 150 m; 5437, talus humides, près de l'entrée du Lycée Schoolcher à Fort-de-France; 5735, pelouses sableuses humides, hôpital militaire de Fort-de-France, route de la Redoute, alt. 150 m; 7241, Tivoli à Balata, alt. 325 m.

Noms vernaculaires : Bouton blanc, ti-marguerite, herbe créosote.

Spilanthes ocymifolia (Lam.) A. H. Moore.

Réf. : A. H. Moore, Proceed. Amer. Acad. XLII : 531 (1907); E. E. Cheesman, Fl. Trin. et Tob., II, 2 : 95 (1940).

Syn. : *Spilanthes exasperata* Jacq.; Griseb. Fl. B. W. I. : 376; Duss Fl. : 370-371.

A l'écologie et aux récoltes de Duss, nous pouvons ajouter :

Guadeloupe: H. et M. Stehlé 93 *bis* (herb. pers. et P.), talus humides de Gourbeyre, alt. 10-600 m; 283 (herb. pers. et P.), Basse-Terre, talus des abords, du Gouvernement au Quartier d'Orléans, alt. 25 m; 7319 (P. et h. pers.); Gourbeyre, près du Pont, bords humides, alt. 400 m; rare.

Martinique: H. et M. STEHLÉ 6158 (W. et P.), Tivoli, pelouses semi-hygrophytiques, abords de la Rivière Madame, alt. 300 m.

Noms vernaculaires : créosote, bouton d'or.

Espèce américano-antillaise intertropicale.

Spilanthes oleracea L.

Syst. ed. XII, II : 534 (1767); DC. Prodr. V : 624 (1836); DUSS, Fl. Ph. Ant. fr. : 371 (1897); A. H. MOORE, Contr. Gray Herb. XXXIII : 530 (1907); KOSTER, PULLE, Fl. Surin. Netherl. Guy. IV, 2 : 152 (1938).

DUSS indique comme synonyme *S. acmella* (L.) Murr., de même qu'il l'a fait aussi d'ailleurs pour *S. uliginosa* Sw., mais les deux espèces se différencient nettement par les caractères suivants, indiqués par KOSTER (loc. cit. : 151-152) : le *S. oleracea* L. a des feuilles deltoïdes ovées, des capitules larges, de 1 cm de longueur ou plus et autant de largeur, alors que le *S. acmella* (L.) Murr. a des feuilles nettement ovées, des capitules de 5-7 mm de longueur et seulement de 5-6 mm de largeur.

Synedrella nodiflora (L.) Gaertn.

Réf. : GAERTN. Fr. et Sem. II: 456 (1791); GRISEB. Fl. B. W. I. 377; DUSS, Fl. Ph. Ant. fr. : 371 (1897); URB. Symb. Ant. IV, 638; BRITT. et WILS, Bot. P. R. et Virg. Isl. VI : 312 (1925); BRITT. et WILLSP. Bah. Fl. : 452; FAWC. et Rendl· Fl. Jam. VII : 727; E. E. CHEESMAN, Fl. Tr. et Tob. II, 2 : 96 (1940).

Syn. : *Verbesina modiflora* L. Cent. Pl. 1 : 28 (1755); *Ucacou nodiflorum* Hitchc., Repert. Mo. Bot. Gard. IV : 100 (1893).

Espèce très commune aux Antilles françaises, succinctement mais convenablement décrite par DUSS, de laquelle cependant l'écologie peut être précisée. Citons seulement un échantillon pour chacune de nos îles principales.

Guadeloupe: H. et M. STEHLÉ 7907, pâtures humides, Fontarabie, Prise d'Eau, lisières forêts-cultures, alt. 280 m.

Martinique: H. et M. STEHLÉ 5139, pâtures xéro-héliophiles, Rivière-Salée, associée à *Pectis humifusa* Sw. (n° 5138), chevalier onze heures, alt. 25 m.

Noms vernaculaires : herbe cochon gras, fleur soleil, petite marguerite, herbe à feu.

Écologie : Espèce rudérale des talus, bords de route, bord de fossés, cultures, et praticole des pelouses xérophiles et des prairies mésophytiques, de 0 à 650 m d'altitude.

Américo-antillaise, de la Floride au Brésil, introduite et naturalisée dans les régions tropicales de l'ancien continent.

La bibliographie se trouve à la fin de la seconde partie de l'article qui sera publiée dans le prochain fascicule.